espelia
Conseil pour
la performance publique

Gard Rhodanien
l'Agglomération

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Gard

CA du Gard rhodanien - CAF du Gard

Convention territoriale globale 2022-2027

Les enjeux de la signature d'une CTG

- La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé et définit des objectifs stratégiques et des actions opérationnelles :

  « La mise en œuvre d'une convention territoriale globale vise à renforcer les coopérations avec les autres acteurs publics et sociaux. Elle constitue un nouveau cadre pour coordonner l'action des acteurs sociaux qui doit permettre de mobiliser l'ensemble des interventions et des moyens de la Branche pour prendre en compte les besoins d'un territoire. Elle doit concourir à mieux définir les responsabilités des acteurs au niveau national, départemental et local. » (Cnaf, 2014)

- Les enjeux d'une CTG :
  - **Territorialiser l'offre globale de services** (projet social adapté aux besoins du territoire),
  - **Favoriser la coordination entre les collectivités territoriales** (compétences partagées),
  - **Donner du sens et gagner en efficience** (logique objectifs-résultats),
  - **Impulser des projets prioritaires en favorisant les complémentarités**,
  - **Rationaliser les engagements contractuels** (un diagnostic objectif et unique).

Guide de la CTG

5 ans
2022-2026

À l'échelon de la **Communauté d'Agglomération**

Entre la Caf, la Communauté d'Agglomération et les communes anciennement signataires de CEJ

Un champ de thématiques plus large que les CEJ (incluant l'animation de la vie sociale, la parentalité, l'accès aux droits, le handicap)

Co-construction avec les acteurs et partenaires du territoire

Suivi des actions

Des Cof, gérées directement avec les gestionnaires

Calendrier de la démarche

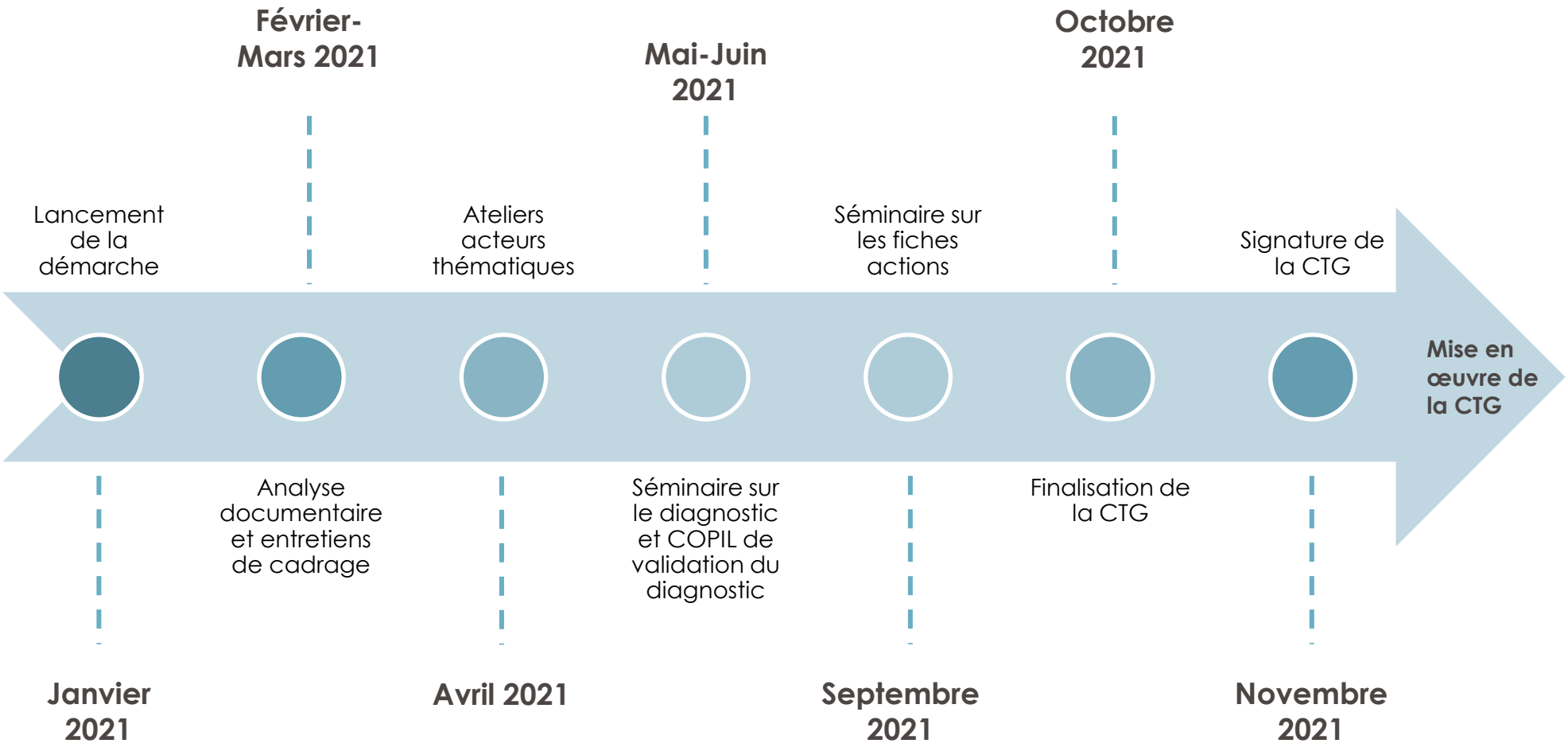

Conclusion du portrait de territoire global

Une population en croissance constante, avec un taux d'évolution annuelle sur la période 2008-2017 deux fois supérieur à celui de la France, qui masque toutefois un **solde naturel qui se tasse** et un **certain vieillissement de la population**

Une population concentrée à l'Est du territoire (Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et Laudun-L'Ardoise)**, mais qui augmente principalement au Nord-Ouest** (Issirac et Montclus), sans pour autant remettre en cause la répartition démographique.

Des ménages légèrement plus importants en taille que les moyennes nationales et départementales, malgré la **progression des ménages constituées d'une seule personne**

Un bassin de l'emploi concentré autour des 3 grandes villes du territoire et **dynamique** (seulement 6% de ménages sans emploi et des revenus médians situés entre ceux du Département et ceux de la France).

Un **profil de population relativement stable** sur les dix dernières années, avec 30% de retraités, mais seulement 8% de cadres

A retenir sur la Petite Enfance

Des besoins de mieux en mieux couverts : un taux de réponses positives qui augmentent (68%) et des AM disponibles à 40%, en adéquation avec la baisse de la population des 0-3 ans.

Le taux de couverture globale diminue cependant légèrement (36,45%), bien que les taux d'occupation (75%) et l'amplitude horaire moyenne (11h) soient **cohérents avec les standards du secteur** (voire légèrement supérieurs).

Des RPE dimensionnés en adéquation avec les besoins de la population (RPE de Cèze couvrant 2/3 de la population).

Une demande importante d'horaires atypiques avec plus de 23% de contrats atypiques.

Une offre Petite Enfance qui procure **globalement une grande satisfaction aux parents**, principalement en raison de sa **proximité** avec leur lieu de vie, de la **flexibilité** des contrats et des **cafés parentèles**.

Lorsque les parents ont recours à des **assistantes maternelles ou à l'entourage**, ce n'est majoritairement pas par choix, mais car il n'y a **pas assez de place en multi-accueil**.

Les **assistantes maternelles sont plutôt bien ciblées comme solution** au manque de places en crèches.

La **situation sanitaire actuelle n'a pas ou peu fait évoluer les besoins** des parents en mode de garde.

Les **besoins d'accueil supplémentaire** qui reviennent le plus sont une offre d'accueil **avant 7h30 et après 18h30, et un accueil ponctuel**.

Le RPE et le LAEP sont mal connus des familles, qui ne comprennent pas comment ils peuvent répondre à leurs besoins.

A retenir sur l'Enfance

Une répartition géographique des ALSH offrant une **couverture pertinente du territoire,** bien que le Nord-Nord Ouest du territoire soit moins doté d'ALSH**.**

Une part importante d'enfants provenant d'une commune autre que celle d'implantation du centre d'accueil, supposant une **bonne identification de ces services** par le public.

Une fréquentation importante pendant les vacances estivales, notamment en Juillet.

Des centres de loisirs qui apportent majoritairement satisfaction auprès des familles, en raison de la **qualité** et la **variété** des animations proposées.

Un accueil périscolaire qui répond bien aux besoins des familles, mais qui pourrait être développé le mercredi et dans une moindre mesure avant 7h30 et après 18h30.

Un besoin largement partagé d'avoir davantage d'activités parents-enfants sur le territoire, et notamment **un lieu** pour les pratiquer.

Une offre de séjours qui satisfait les parents, bien que peu d'enfants ayant répondu au questionnaire **soient déjà partis en séjour.**

Renforcer la politique petite-enfance et enfance

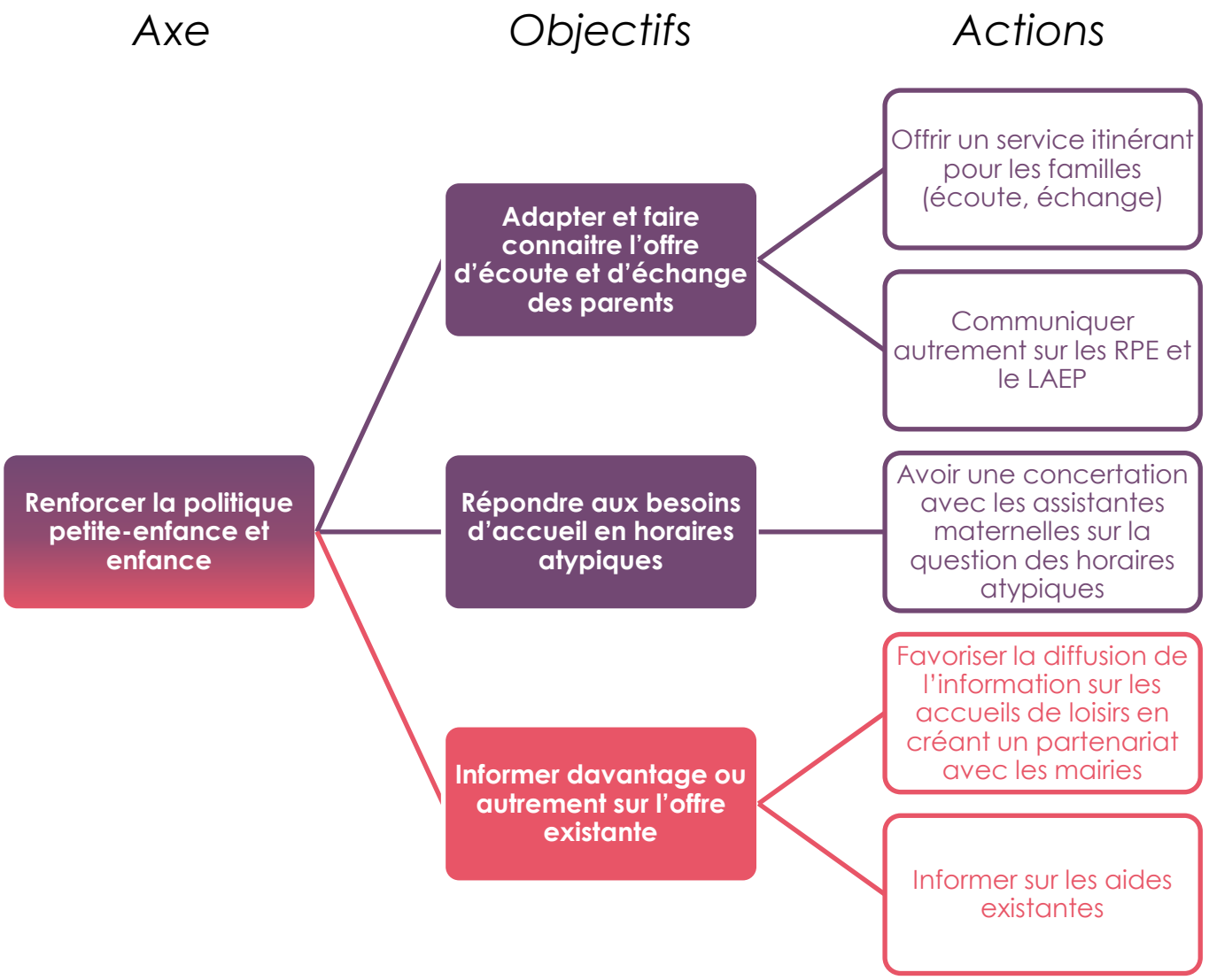

A retenir sur la Jeunesse

Une **répartition géographique des espaces jeunes concentrée à l'Est et au Sud** du territoire, rendant parfois **l'accès difficile à certains jeunes venant de communes mal desservies** par les transports en commun.

Une **amplitude horaire conséquente** de l'offre d'accueil, avec une **ouverture tous les jours sauf les week-ends et pendant toutes les vacances scolaires**.

Une fréquentation deux fois plus importante pendant les vacances.

L'offre de services Jeunesse est globalement mal connue des familles, qui seraient justement **intéressées par un lieu d'échange et d'information pour les jeunes**.

Les parents interrogés témoignent d'un **réel intérêt des jeunes pour les séjours en Europe** et de la **pertinence d'un accompagnement au BAFA** pour les jeunes à partir de 15 ans.

La **mobilité** est un enjeu primordial pour les jeunes : il existe un **réel besoin de transports en commun** pour **permettre une égalité d'accès aux services Jeunesse** de la CA et aux formations. Le **maillage territorial de l'offre Jeunesse** doit ainsi être **réfléchi en fonction des axes de transports en commun**.

Accompagner l'émancipation des jeunes du territoire

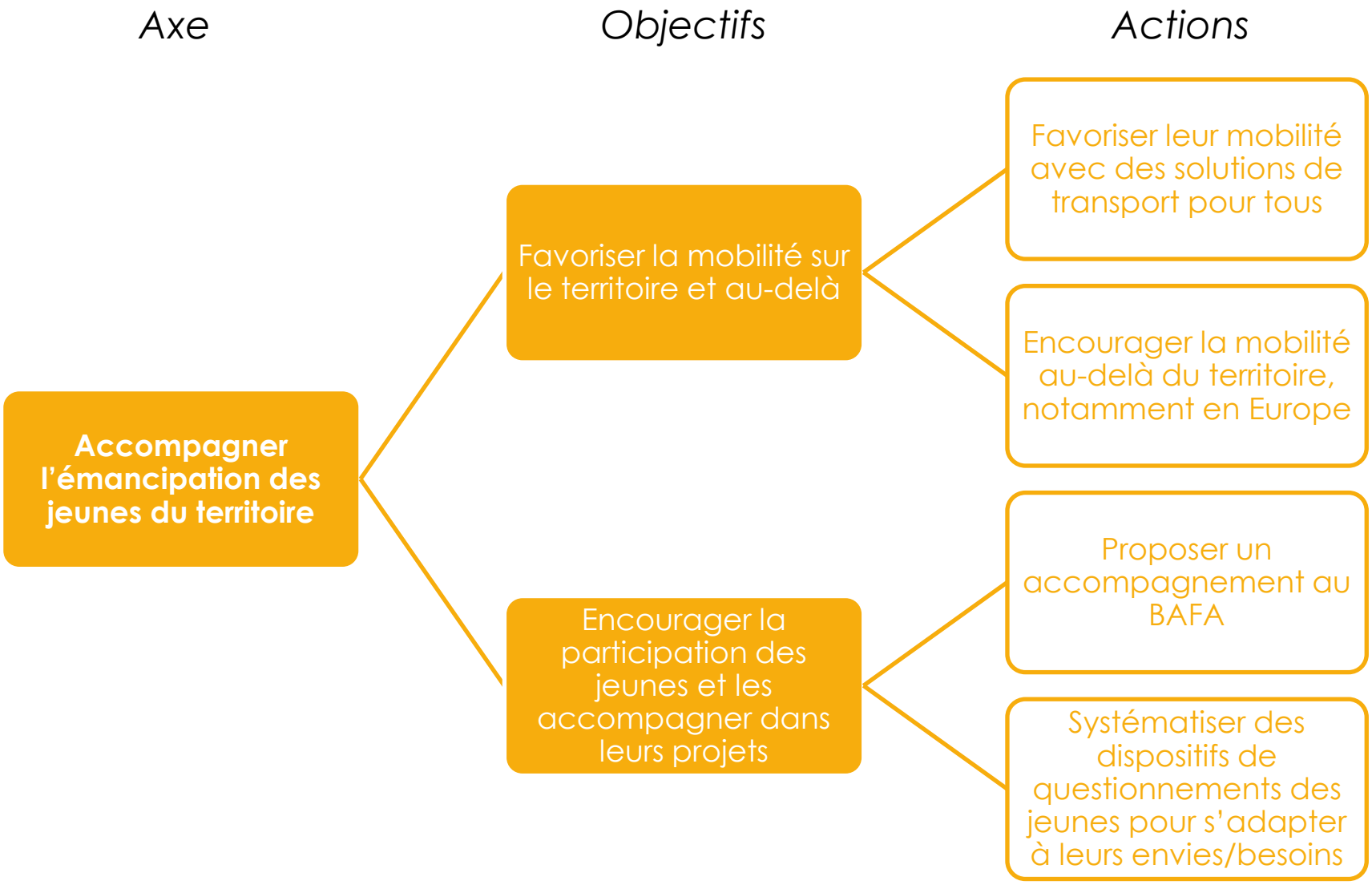

A retenir sur la Parentalité

Des structures et services diversifiés qui permettent **une offre riche en matière d'accompagnement collectif des familles** (Maison des parents, Lieu accueil enfants parents).

Des animations et ateliers globalement bien fréquentés par les familles et les parents (notamment les Cafés parentèles), même pendant la crise sanitaire.

Des activités développées pour **renforcer les liens parents-enfants, tant sur le loisir que sur les questions liées à la parentalité.**

Une offre de services à la Parentalité **très concentrée autour des QPV du territoire.**

Une **offre d'accompagnement individuel présente mais moins fournie**, alors que les profils sociaux, notamment des familles monoparentales, pourraient nécessiter ce type d'accompagnement.

Un **besoin des familles de pouvoir pratiquer davantage d'activités parents-enfant,** notamment grâce à un lieu le leur permettant.

Un **accompagnement plus informatif et individuel**, et de fait un **besoin de professionnels formés à l'accompagnement individuel**, est sollicité par les parents ayant des adolescents (à partir de 13 ans).

Des **cafés parentèles** jugés très pertinents, mais qui **pourraient être connus par plus de parents et fréquentés par un public plus diversifié**.

La Maison des Parents est très mal identifiée sur le territoire par les familles, limitant la couverture des besoins des parents et la libération de la parole.

Un maillage des actions Parentalité jugé incomplet, avec une **concentration des initiatives dans les grandes villes du territoire**.

Structurer une politique de soutien à la parentalité à l'échelle de l'agglomération

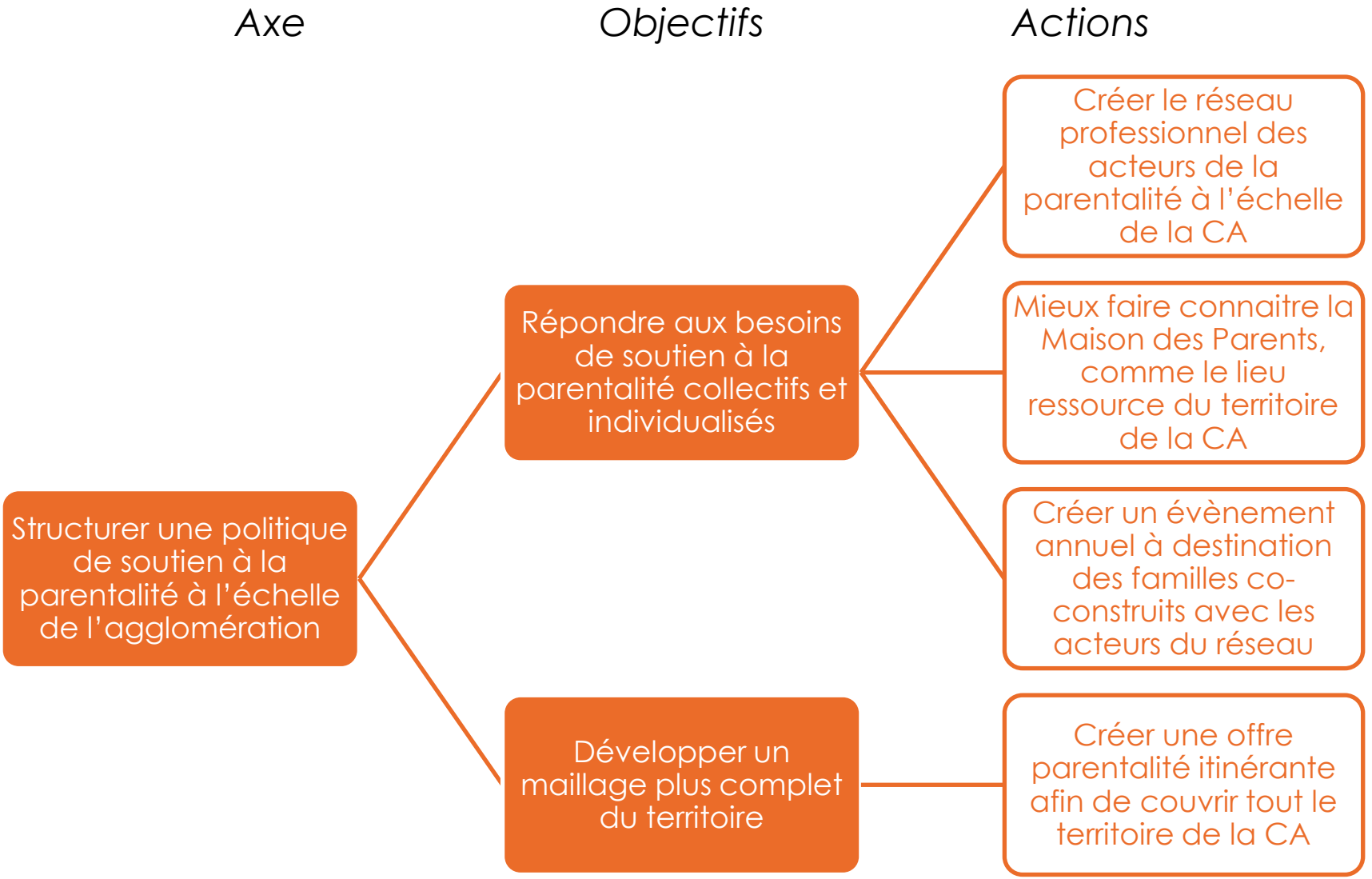

A retenir sur le Handicap

Une part importante de la population confrontée aux problématiques de handicap (5% touchant la prestation de compensation du handicap) **et d'autonomie** (20% touchant l'allocation personnalisée d'autonomie).

Une offre conséquente de structures et d'établissements à destination des adultes et des enfants porteurs de handicap, avec une **certaine spécialisation des acteurs sur les différents besoins** de ces personnes.

L'offre est cependant **concentrés principalement à Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit**, pouvant **limiter la couverture des besoins** pour des personnes ne pouvant pas toujours se déplacer.

Des **besoins d'accueil spécifiques pour des enfants en situation de handicap** certes limités mais existants.

Des **enjeux liés à la mobilité, à l'accès aux informations, et l'accès au numérique** qui limitent la couverture des besoins par l'offre de services du territoire.

Un manque de centralisation des informations et des moyens des acteurs du territoire : **encourager la coordination et le travail en réseau** sur la CA.

Nécessité de communiquer sur la thématique pour **déstigmatiser le handicap**, et **favoriser l'engagement des bénévoles.**

Améliorer la lisibilité de l'action en faveur des personnes en situation de handicap

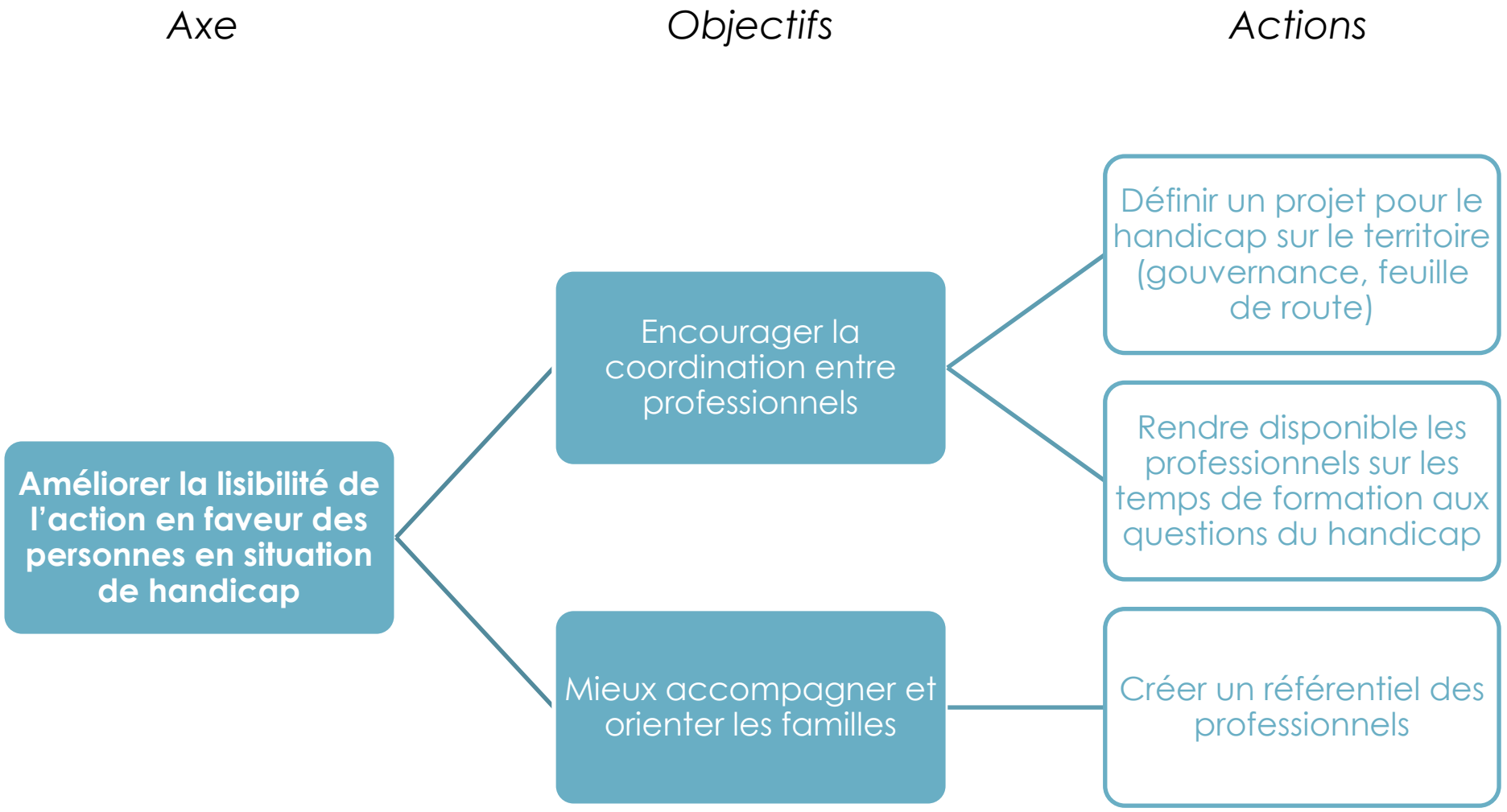

A retenir sur l'Accès aux droits

Des **niveaux de revenus cohérents avec les moyennes** nationales et départementales, de même que la **légère baisse du taux d'activité coïncide avec le vieillissement de la population**.

La **présence de 2 QPV** sur le territoire avec une majorité de **foyers isolés sans enfants et de familles monoparentales**, le **QPV de Pont-Saint-Esprit présentant néanmoins une population plus jeune** que celui de Bagnols-sur-Cèze.

Une **offre de services importante** sur le territoire proposant une **assistance à un public large** : assistance numérique, soutien dans les démarches administrative, informations sur le droit et les infractions, et actions d'aide au logement, de prévention et de santé.

Des **actions également à destination de publics plus spécifiques** : offre d'accueil **pour les gens du voyage** (beaucoup de places non occupées), aide aux **victimes de violences conjugales**, soutien linguistiques **pour les personnes ayant des difficultés à parler français**, et un accueil d'urgence **pour les personnes sans domicile**.

L'offre de services d'Accès aux droits est **importante sur le territoire et relativement peu remise en cause en termes de qualité** (seuls 6% estiment qu'elle pourrait être améliorée).

Cependant, **l'offre est très mal identifiée** par la population qui **ne connait pas les services ou estime ne pas en avoir besoin**.

Cette analyse est toutefois à **relativiser** dans la mesure où les **publics spécifiques visés par certains de ces services ne sont pas représentés significativement dans le panel des répondants** au questionnaire (fracture numérique).

A retenir sur l'animation de la vie sociale

Des **services et associations nombreux** sur le territoire, ayant des domaines d'**actions à finalités sociales et éducatives larges**.

Une fréquentation très faible des lieux d'animation de la vie sociale, dû principalement à un **manque de connaissances** de ces lieux, et dans une moindre mesure à la **non-disponibilité des personnes aux horaires d'ouverture** et à leur **localisation trop éloignée** du lieu de vie.

Cependant, encore une fois, **l'offre est très concentrée autour des 3 grandes villes et autour des 2 QPV** du territoire.

Des **besoins émergents et non-couverts** en matière de **précarité alimentaire**, de **dispositifs d'urgence** et de **soutien psychologique** (burn-out, isolement social)

La plupart des actions menées sont **à destination d'un public en difficultés** et visent à **favoriser le lien social à travers des animations intergénérationnelles ou des dispositifs solidaires liés à l'alimentation**.

Un **manque de coordination dans les politiques** d'accès aux droits et d'animation de la vie sociale : nécessité de **faire connaitre les structures et leurs missions**, et de **favoriser l'accès au numérique qui est source d'information** pour la majorité de la population.

Présence d'associations qui complètent également cette offre et jouent un rôle social en touchant des **problématiques plus spécifiques de difficultés rédactionnelles** et agissant **à travers des ateliers théâtre-écriture-numérique.**

Intérêt d'avoir une fonction d'accueil physique ou des espaces neutres, pour **compléter le maillage territorial** de l'offre et **créer des liens de confiance.**

Favoriser l'efficacité des acteurs de l'accès aux droits et de l'animation de la vie sociale

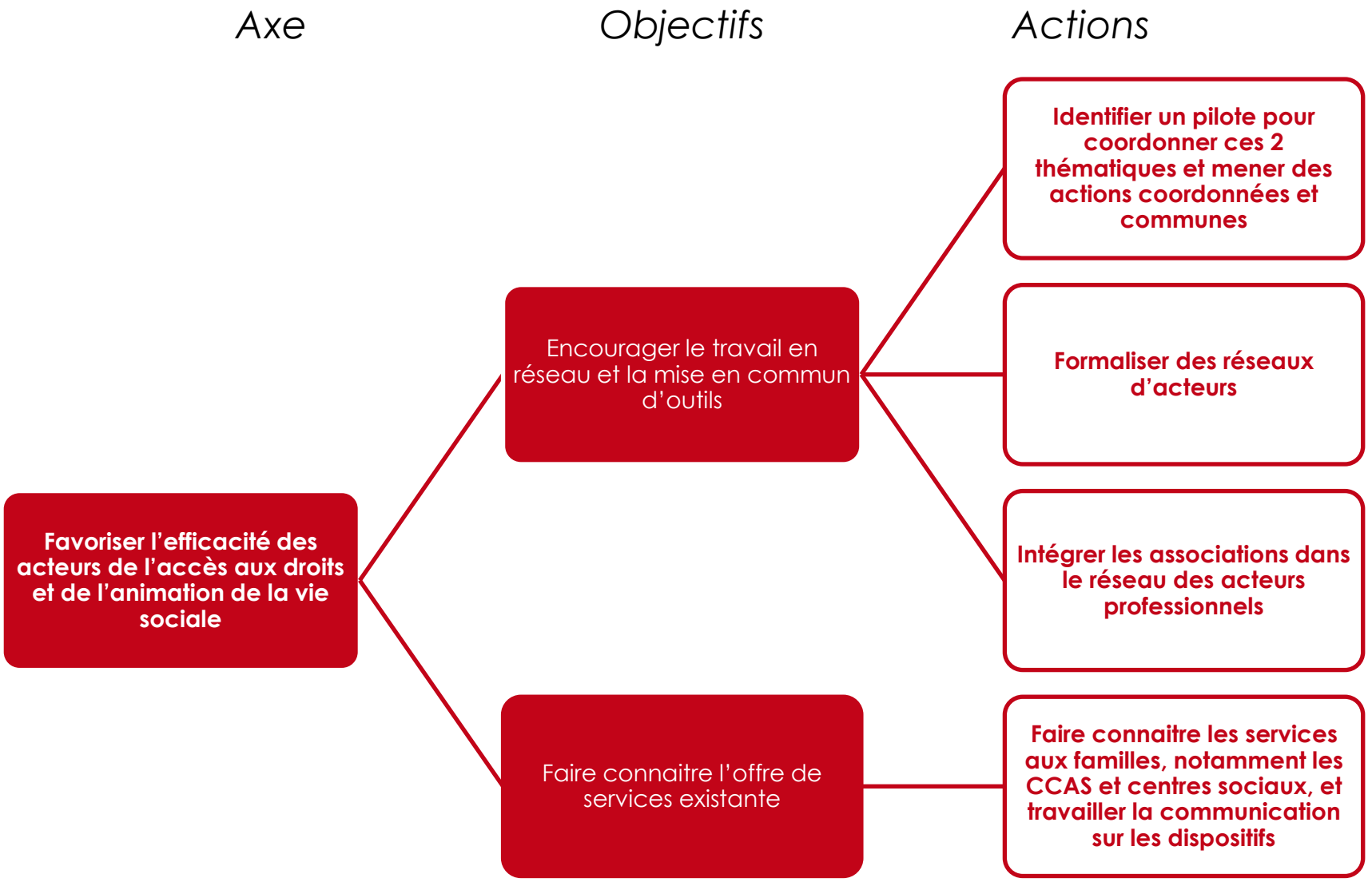

Un enjeu majeur pour la CA du Gard Rhodanien : mieux valoriser son offre à travers une meilleure itinérance des services et une meilleure coordination des acteurs

Communiquer autrement sur les dispositifs existants

L'itinérance des services

- *Faire circuler l'information auprès des publics directement où ils se trouvent*
- *Rendre un service de proximité*
- *Déconcentrer les services*

La coordination des acteurs

- *Faire circuler l'information auprès des différents acteurs au contact des publics*
- *Construire des outils utiles au collectif*
- *Animer des projets collectifs avec l'ensemble des partenaires intéressés (au-delà des acteurs habituels)*

Plan d'actions de la CTG

Et après ?

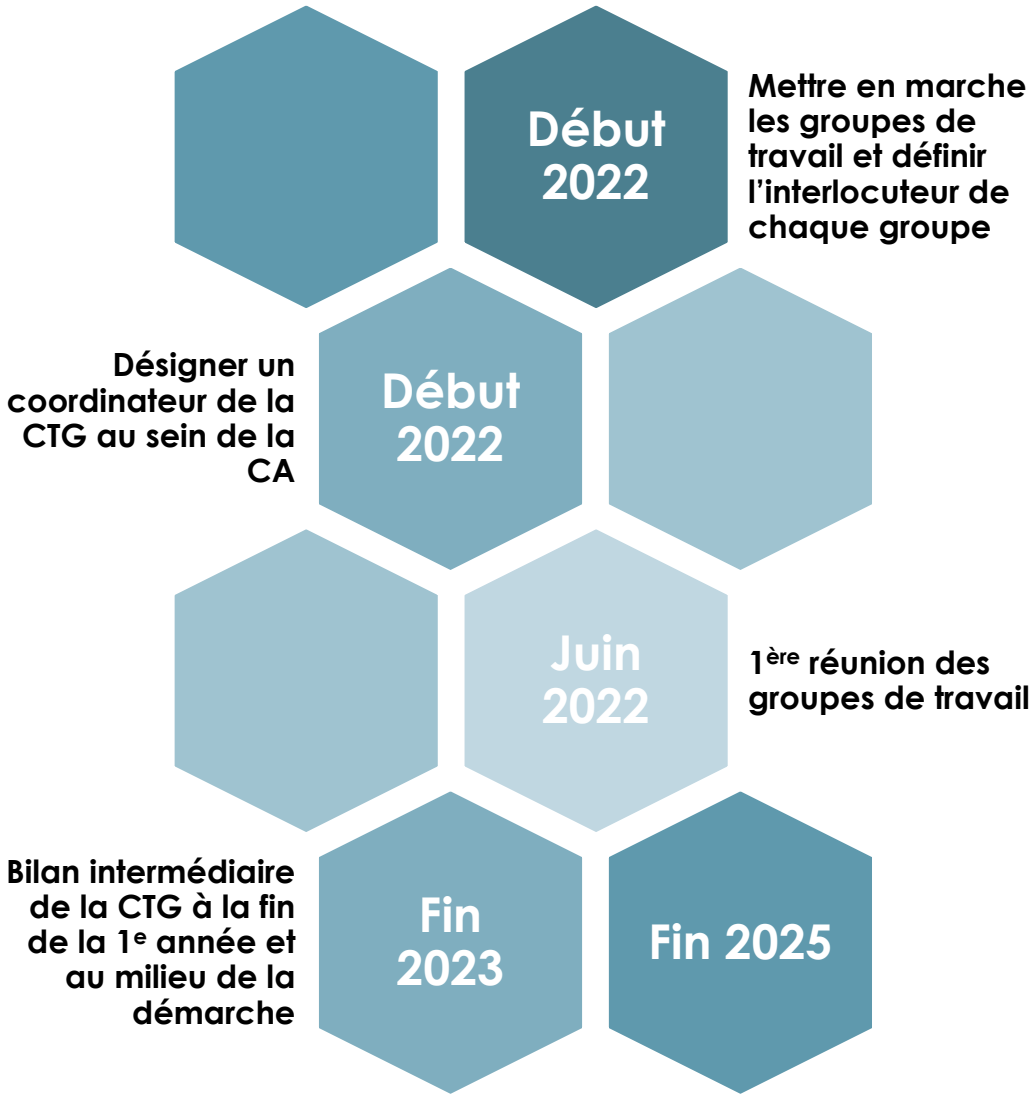
Début 2022
Mettre en marche les groupes de travail et définir l'interlocuteur de chaque groupe
Début 2022
Désigner un coordinateur de la CTG au sein de la CA
Juin 2022
1ère réunion des groupes de travail
Fin 2023
Bilan intermédiaire de la CTG à la fin de la 1e année et au milieu de la démarche
Fin 2025

CONTACT :

Valentin ROCHETEAU

Consultant Services à la population

valentin.rocheteau@espelia.fr

Pauline POUZARGUE

Consultante Services à la population

pauline.pouzargue@espelia.fr